

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

23 octobre 2020

Nous sommes heureux de constater qu'il n'y a eu aucun cas de COVID-19 à l'école jusqu'à maintenant. C'est grâce à la collaboration de tous, élèves, membres du personnel et parents, que nous sommes en mesure de maintenir un environnement sain et sécuritaire.

Merci!

HALLOWEEN

Malgré les mesures sanitaires actuelles, l'Halloween sera célébrée à l'école Sainte-Marie! Voici un aperçu des activités :



- Le vendredi 30 octobre, les élèves pourront se déguiser toute la journée et apporter une collation spéciale. Les masques qui couvrent complètement le visage ne sont pas autorisés dans les déplacements.
- Il y aura un concours de costume dans chaque classe.
- Un concours de décoration des portes de classes est actuellement en cours jusqu'au 30 octobre.
- Durant la semaine du 26 octobre, les élèves visionneront un film d'Halloween. Du maïs soufflé sera offert aux élèves. Merci de prévoir un contenant personnel pour votre enfant.

Vous trouverez également en pièce jointe une communication de la fondation POSA en lien avec les tirelires d'Halloween.

Joyeuse Halloween!

PONCTUALITÉ :

Nous vous rappelons que les élèves marcheurs ne peuvent arriver avant 8h sur la cour d'école puisqu'aucun adulte n'en assure la surveillance. Dès 8h, les élèves peuvent entrer sur la cour et une cloche leur indique le moment de prendre leur rang à 8h05. Nous remarquons que plusieurs élèves (du 3^e cycle pour la plupart) se rassemblent près des supports à vélos sur la rue Denault dès 7h45. Cette situation est préoccupante puisque les élèves ne sont pas encadrés. Merci de rappeler à votre enfant qu'il doit se présenter sur la cour d'école à partir de 8h seulement.

Nous remarquons aussi plusieurs retards lors des journées de pluie. Merci de vous assurer que votre enfant arrive à l'heure peu importe les conditions météorologiques.

PLANS D'INTERVENTION

Cette année, tous les plans d'intervention se tiendront à distance via la plateforme TEAMS. Les parents concernés recevront une invitation par courriel dans lequel le lien pour la rencontre sera inclus.

I^{RE} COMMUNICATION ET BULLETINS



Le ministre Roberge a apporté des modifications au régime pédagogique afin de l'adapter à la réalité actuelle des écoles. Ainsi, la première communication habituellement acheminée vers la mi-octobre a été repoussée au 18 novembre. De plus, deux bulletins seulement seront produits cette année : un en janvier et l'autre à la fin de l'année scolaire. Les dates exactes vous seront acheminées sous peu.

Des rencontres de parents, dont la forme dépendra des consignes sanitaires en vigueur, sont prévues aux journées pédagogiques de novembre afin de vous informer sur la progression de votre enfant.

Entre temps, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant de votre enfant au besoin.

Caroline Vermette

Directrice

